

# Le Service des affaires militaires de la République et canton de Genève

Autor(en): **Reyter, Guy**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514638>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Chaque année, le Service des affaires militaires organise une cérémonie pour le licenciement de la troupe et des officiers libérés des obligations militaires, à la caserne des Vernets (photo) et à l'Hôtel de Ville.

Photo @ A+V

Cantons

## Le Service des affaires militaires de la République et canton de Genève

### Col Guy Reyfer

Directeur du service des affaires militaires

**F**ort d'une quarantaine de collaborateurs, le service des affaires militaires, rattaché au département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE), est structuré en deux entités principales, à savoir le centre de logistique civile et militaire et le commandement d'arrondissement. Ses missions principales sont :

- d'une part de gérer la vie militaire des citoyens-soldats domiciliés à Genève ou frontaliers, du recensement à la libération à la fin des obligations militaires.
- d'autre part, d'exploiter sur mandat de la BLA l'ensemble des infrastructures militaires situées sur le territoire genevois, qu'elles soient propriétés du canton (casernes des Vernets, arsenal, stand de tir de Bernex, dépôt d'Aire-la-Ville, centrale d'engagement de Mategnin) ou de la Confédération (place d'exercice d'Epeisses, place de tir des Raclerets), ainsi que d'effectuer des prestations de logistique militaire (sur mandat de la BLA également) ou au profit de services cantonaux.

Actuellement, les prestations logistiques sont effectuées à raison d'environ 70% au profit de la Confédération et de 30% au profit du canton. Cette manière de procéder permet aux deux partenaires, la Confédération et le canton, de disposer de d'éléments de logistique à un coût raisonnable grâce aux synergies ainsi créées. L'exploitation de l'ensemble des infrastructures militaires par du personnel cantonal est également une particularité qui mérite d'être relevée.

A côté de ses missions, le service est également responsable de la supervision du tir hors du service, des stands de tirs et des sociétés de tir, ainsi que des deux corps de musique officiels de l'Etat (Landwehr et Elite). Il a de plus la responsabilité de trois commissions officielles et appuie les sociétés militaires et patriotiques dans la mesure de ses moyens.

Avec le passage à Armée XXI, les troupes cantonales se sont vues remplacées par des bataillons attribués aux cantons. En ce qui concerne Genève, le canton parraine le bat chars 17, le bat car 14, le gr eg L DCA 1, le bat ondi 16, ainsi que les deux bataillons de réserve que sont le gr

art 41 et le gr hôp 9. Une palette de troupes représentative de presque tous les volets de notre armée et que nous nous efforçons de visiter au moins une fois par service de perfectionnement.

Un concept de développement 2015 de la place d'armes de Genève a été préparé et est en cours de validation formelle. Il prévoit de quitter la caserne des Vernets au profit des trois sites existants d'Epeisses, d'Aire-la-Ville et de Mategnin, qui seront fortement transformés et adaptés. Le lancement des travaux, devisés à environ 60 millions pour les trois sites et financés au niveau cantonal, devrait avoir lieu au printemps 2013, pour une livraison des bâtiments échelonnée entre fin 2014 et fin 2015. A cet horizon, l'armée devrait pouvoir disposer dans le canton d'infrastructures modernes et adaptées à ses besoins prévisibles, tout en permettant la libération d'un périmètre de 5 hectares au centre de la ville pour le grand projet de renouveau urbain Praille-Acacias-Vernets.

G. R.

### Changement de commandant à l'arrondissement

Depuis le 9 décembre 2011, Mme le major Vania Keller, historienne et adjudant du bat chars 17, a pris la succession du major Eric Rahm, qui a fait valoir son droit la retraite comme commandant de l'arrondissement militaire 3 (Genève).

Elle se voit confier la mission d'adapter les journées d'information aux conscrits (environ 60 journées par an pour près de 2'000 conscrits) vers un déroulement plus dynamique et interactif. Au-delà de ses obligations militaires, les jeunes conscrits devront comprendre leur rôle dans l'ensemble du réseau national de sécurité et tous ses partenaires. L'objectif est clairement, d'ici 2013, de dépasser la simple information sur l'obligation de servir pour atteindre une journée citoyenne sur la sécurité et son importance pour la société, avec également une présentation des possibilités d'engagement volontaire ou professionnel dans ce domaine (sapeurs- pompiers, police, etc).

